

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

AVRIL 2022

Édito du Maire



Chères Landiranaises, Chers Landiranaïsi,

Mars et avril sont des mois importants pour les Communes car il s'agit de voter le budget pour l'année en cours qui engage l'action de l'équipe municipale.

Cette décision centrale pour la gestion de notre société s'insère aujourd'hui dans un contexte économique difficile face aux événements dans le monde et les crises qui se succèdent à un rythme soutenu.

Le budget 2022 qui tient compte de la volonté et du choix des élus doit cependant faire preuve d'ambition tout en maîtrisant les dépenses.

Il nous faut néanmoins poursuivre les projets engagés à savoir :

- protéger notre environnement,
- continuer à assumer une politique de développement des équipements,
- maîtriser la pression fiscale,
- commencer les travaux par une première tranche, concernant l'entrée du bourg coté pharmacie Menon sur la RD 11.

Notre principal objectif est le développement harmonieux du village et la préservation de notre qualité de vie, qui reste une de nos préoccupations.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de cette édition du Lien.

Bien à vous
Jean-Marc Pelletant

Sommaire

◆ Vie municipale

- Concours jardins fleuris..... p2
- Nouvel adressage..... p3
- Soirée vigneronne..... p3
- CM du 16/12/2021..... p4
- CM du 7/2/2022..... p5

◆ Cadre de vie

- Des ateliers numériques..... p6
- Appel à bénévoles..... p6
- Réduire sa facture énergétique p7
- Combien de temps
conserver ses papiers..... p7
- Santé des aidants..... p7

◆ Festivités

- Les Dames de Chœur..... p8
- Inauguration chapelle de Brax.. p8
- Fête de la musique..... p9
- Le Uku Rebel Sun Song..... p9

◆ Jeunesse

- Séjour neige..... p10

◆ Vie associative

- LEA..... p11
- La Clef Bleue..... p11
- APE..... p12
- AGRL..... p12
- Envent'Art..... p13
- La fête à Menon..... p13
- Le Bivouak'..... p14
- Jardins de Tomates..... p15
- Vivre Ensemble..... p15

◆ Divers

- Maria Fiorotto a fêté
ses 100 ans..... p16
- Proverbe gascon..... p16
- Numéros utiles..... p16

Solidarité avec l'Ukraine

Notre opération « dons pour l'Ukraine » a rencontré un vif succès. En effet grâce à votre générosité (Landiranaïsi.es, associations et commerçants) la voiture du CCAS était bien remplie, comme vous pouvez le constater sur les photos. **Nous avons acheminé ces dons au dépôt de Mérignac**, gérés par l'association *Ukraina Amitié*. Lorsque nous sommes arrivés, samedi 12 mars 2022, le chargement de 2 poids lourds à destination de Kiev était en cours.

À l'heure où nous écrivons cet article nous ne pouvons dire si les camions qui vont mettre 3 jours pour arriver à bon port, atteindront leur objectif, vu le contexte actuel qui change chaque jour.

Cependant **nous continuons notre récolte de dons en collaboration avec Les Grands Chais de France** qui se chargeront d'acheminer les dons vers les dépôts portés à leur connaissance.



Nous vous demandons de **consulter régulièrement le site internet de la Mairie** (www.landiras.fr) pour connaître les besoins des Ukrainiens.ennes et toutes informations utiles sur cette aide humanitaire.

Un grand merci à vous tous pour votre générosité.

Cécile Vega & Alain Giroire



Retrouvez tout le programme
des manifestations sur votre
Carte Agenda



Nouveau en 2022, le concours « Bonhomme pots fleuris »

Rassurez-vous le traditionnel concours des maisons fleuries reste d'actualité !

Il est toujours aussi agréable de pouvoir se balader dans notre charmant village en observant des jardins bien entretenus et fleuries avec soin. Évidemment c'est un plaisir avant tout pour le jardinier, mais aussi pour toutes les personnes qui peuvent le contempler au gré de leurs balades. C'est une activité ludique qui peut se faire évidemment seul ou en famille, permettant ainsi de créer des liens et de transmettre des connaissances. Un lieu de partage sans nul doute.

Alors pourquoi ne pas vous lancer cette année ?

Cette édition 2022 voit apparaître une autre catégorie, celle du **Bonhomme pots fleuris**, elle est ouverte aux enfants et aux adolescents de 3 à 17 ans.

En quoi cela consiste ? Il s'agit de **réaliser une création décorative** à partir de pots de fleurs en y intégrant de la végétation.

Vous trouverez en illustration de cet article quelques exemples de ces œuvres.

Dépôt de vos créations le samedi 25 juin de 10 h à 12 h à la garderie de l'école.

Une exposition de l'ensemble des créations réalisées par les participants se fera sur la pelouse de la garderie et sera visible à tous depuis le parking de l'école la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2022.

Nous espérons voir de nombreux inscrits, notamment les jardiniers historiques, mais aussi les nouveaux qui ont raison de sauter

le pas mais également tous les jeunes qui débordent de créativité et qui, à coup sûr vont nous ravir par leurs réalisations.

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et de le ramener en mairie avant le samedi 14 mai 2022.

Les résultats des concours et prix seront communiqués début juillet pour le concours du **Bonhomme pots fleuris** et début septembre pour le concours des maisons fleuries.

Un grand merci à tous nos futurs participantes et participants.

Règlement disponible en mairie.

Alexandre Bourillon & Cécile Vega



Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries 2022

Nom : Prénom :

Adresse complète :

..... Tél. :

Catégorie d'inscription :

- Maison avec jardin Parc ouvert Murailles et murettes
 Bonhomme Pots Fleuris (3/17 ans uniquement)

Nouvel adressage : dernière ligne droite 🏡

La commune de Landiras a initié en 2016 la mise en œuvre d'un adressage normé (nouvelle dénomination des rues et voies communales et nouvelle numérotation des habitations) afin de se mettre en conformité avec une exigence légale applicable jusque-là aux communes de plus de 2000 habitants.

La future loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'action publique locale) **étend dorénavant cette obligation d'adressage normé à toutes les communes, sans seuil de population.**

Nous voilà donc tous dans la même galère de la « simplification ».

Pour rappel, on entend par adressage normé une numérotation métrique qui donne la distance depuis un point défini au début de la voie. Le numéro attribué aux habitations représente la distance en mètres séparant le début de la voie de l'habitation. Les numéros pairs sont attribués du côté droit et les numéros impairs du côté gauche.

C'est un élément clé dans l'aménagement du territoire qui doit permettre :

- un accès facilité et plus rapide des services de secours,
- des déplacements et une navigation facilités pour les habitants et les visiteurs avec **une meilleure accessibilité des lieux** (lieux de vie, spectacle, sites publics, monuments, hôtels, restaurants, commerces, habitations, etc.),
- des opérations de livraisons optimisées,
- des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, télécoms...),
- un accès facilité à des prestations à domicile,
- d'établir **une cartographie de la commune plus précise**,
- de bénéficier de la présence **des numéros des bâtiments et des noms de voie dans les GPS et les services de cartographie en ligne**,
- une meilleure identification des administrés,
- de simplifier les opérations de recensement de la population, d'identification des administrés et **d'optimisation de la gestion des listes électorales.**

Certes c'est le conseil municipal qui a délibéré sur les noms des voies et des rues, mais **c'est La Poste qui a déterminé et distribué les numéros, avec une impossibilité de nous fournir un registre nominatif mettant en concordance anciennes et nouvelles adresses** (exigences de la CNIL⁽¹⁾ et du règlement général sur la protection des données -RGPD).



Malgré les différentes communications et l'appel à régularisation lancé dans le LIEN d'avril 2020, **beaucoup de Landirais n'ont pas encore procédé à l'actualisation de leur adresse.**

Cela est problématique, notamment en matière électorale. En effet, 2022 étant une année de refonte des listes électorales, **chaque électeur doit recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.** La mise à jour était donc nécessaire pour permettre l'actualisation des adresses sur les listes électorales et pour ne pas perturber l'envoi des cartes et du matériel de propagande.

C'est pourquoi, ces derniers jours, vous avez pu voir les élus silloner les rues et les quartiers, en aide au service administratif, afin de vérifier les adresses et de les mettre à jour lorsque c'était possible.

Les enjeux de l'adressage ne sont pas qu'électoraux et impactent toutes les démarches administratives, les pertes de courrier, les acheminements de colis, le déploiement de la fibre optique, le cadastre, etc.

Remercions nos facteurs qui, grâce à leur ancienneté ont une connaissance du territoire et continuent à mettre le courrier à l'ancienne adresse. Mais qu'en sera-t-il des remplaçants ? Et quel sera le risque à moyen et long terme ?

Au mieux, on ne recevra pas les factures à payer (peut-être !), au pire on recevra celles des autres...

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est donc indispensable de s'actualiser dans les meilleurs délais.

Solution 1 : par internet

-a) Aller sur le site *Service Public*

-b) Puis dans l'encadré *Service en ligne* et la ligne *Signaler son changement d'adresse en ligne*

-c) Cliquer sur *Accéder au service en ligne*

Solution 2 : Venir en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Rachid Faize & Line Baraduc

À vos agendas ! Soirée vigneronne au bourg de Landiras 🏡

Un collectif de propriétés viticoles de Landiras (liste ci-dessous) avec le soutien de la municipalité, organise une soirée vigneronne **le samedi 23 juillet 2022.**

Sur la place de l'église, dans un esprit familial et festif, il sera possible de consommer du vin landirais avec des plats proposés par des food trucks qui sillonnent habituellement la commune ou ses environs.

Une animation musicale est également prévue pour égayer la soirée.

Cette première édition vise à mettre la viticulture au cœur du village pour permettre aux anciens et nouveaux habitants de profiter de cette richesse locale qu'est la production de vins fins de Graves.

Seront ainsi présents, le Château Carbon d'Artigues, le Château l'Argillère, le Château Clare, le Château d'Arricaud, le Château Monbazan, le château de Sauvage. Le Château Batsères excusé pour cette fois.

Florence Bolmont

Pour toutes informations complémentaires contactez M. Dubourg au 06 23 32 59 52



(1) Commission Nationale Informatique et Libertés

◆ Autorisation de signature d'une lettre de mission biens sans maître

Les relevés de comptes de propriété établis par les services cadastraux font apparaître diverses parcelles, sises sur le territoire de la commune, comme n'ayant pas de propriétaire connu (informations incomplètes de la matrice cadastrale).

Définition des biens sans maître :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître, notamment en ce qu'elle attribue la propriété de ces biens à la Commune sur le territoire de laquelle ils sont situés depuis la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

Les biens sans maître se définissent comme :

- 1 - Des biens dont le propriétaire est connu mais décédé depuis plus de trente ans, sans héritier, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession.
- 2 - Des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui sont assujettis à la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et pour lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé (ou payé par un tiers ou en-dessous du seuil de recouvrement) depuis plus de trois ans.
- 3 - Les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui sont assujettis à la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB) et pour lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé (ou payé par un tiers ou en-dessous du seuil de recouvrement) depuis plus de trois ans.

Il est ici précisé qu'une procédure d'appréhension est prévue pour chacune de ces catégories de biens.

La procédure pour la dernière catégorie de biens :

La procédure d'appréhension de ces immeubles non bâtis est fixée par l'article L1123-4 du même code, issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Il dispose qu'au 1^{er} mars de chaque année, les centres des impôts fonciers (CDIF) signalent à la Préfecture les immeubles satisfaisant aux conditions prévues au L. 1123-1 alinéa 3 du Code général de la propriété des personnes publiques. Au plus tard le 1^{er} juin de la même année, le Préfet prend un arrêté listant ces immeubles par commune et le transmet au maire de la commune. Cet arrêté n'a pas été réceptionné à la mairie. La commune constate que certains immeubles non bâtis répondent aux critères légaux. La commune entame alors les démarches nécessaires sur le fondement de l'ancienne procédure applicable à cette catégorie de biens.

L'accompagnement de la SAFER Nouvelle-Aquitaine :

La SAFER Nouvelle-Aquitaine, conformément à ses statuts et au code rural, dispose des compétences pour proposer aux communes un accompagnement dans la gestion des dossiers relatifs aux problématiques foncières, dont notamment l'appui technique pour l'appréhension des biens sans maître en vertu d'une lettre de mission. La prestation de la SAFER Nouvelle-Aquitaine est d'un montant de 2 500 € HT, facturée à la fin de la procédure d'appréhension des biens sans maître.

Lancement de la procédure d'appréhension des biens sans maître :

En conséquence, la présente délibération a pour objectif de valider l'ouverture de la procédure visant à vérifier la vacance des parcelles ci-dessous désignées, lesquelles sont susceptibles d'être présumées sans maître.

Parcelles concernées ci-dessous.

A Ambons F 382
A Clerc G 342
A Escote C 220, C 228, C 231 et C 911
Arrougeys E 806
Au Barail B 684
Au Calvin G 284
Au Griboutat C 120, C 938
Au Pré de Bartassac B 652, B 653, B 656, B 657, B 661, B 663 et B 670
Barreyre B 382
Bassiouey H 96
Bedat D 1081, 1082, D 1110 et D 1113
Biagaut F 641, F 642 et F 645
Bidons E 1009

Birèdes H 460
Bois du Bayle E 83
Canet Sud F 360
Devant Poumeys A 609 et A 613
Douc de la Junqueyre E 413, E 414 et E 417
Fond de la Plat C 737
La Cale C 184 et C 939
La Couleyre E 128 et E 130
Lande de Brax B 777 et B 805
Lande de Dupeyrat G 981
La Pièce H 1413
Larrigade Sud H 380
La Vergne Nord D 1255 et D 1256
Le Bourg H 1604 et H 1606
Le Faurin B 1034

Le Portail Est E 305, E 1037 et E 1038
Le Portail Ouest E 8 et E 248
Le Rouyon B 728, B 729, B 736, B 737, B 742, B 743 et B 744
Les Claousets H 805
Les Coudannes Nord F 502
Les Courrèges F 110 et F 113
Les Eaux Basses G 477
Les Fosses Est F 688
Les Joualles H 871
Les Pièces de Maron F 178 et F 179
Leyre Vieille F 123 et F 125
Lous Camps Nord D 1557, D 1577
L'Ousteau Neuf H 1653
Maron F 246, F 247, F 253 et F 254

Matriques H 10
Menon Est H 905 et H 915
Menon Sud F 933
Mourlon C 709
Pas de la Cale C 580 et C 590
Pasmentey G 229
Pelote E 561 et E 599
Perrot Ouest H 336
Pins de Lagnéra F 319
Pré de Junqueyre E 447
Prat du Priou C 76, C 83 et C 88
Saubons D 31, D 32, D 38 et D 39
Saubons de Bouriet E 310, E 311, E 315, E 316, E 318, E 324 et E 334
Sauset H 1419
Sausan G 1016 et G 1021

◆ Motion contre le financement de la LGV

Le conseil municipal s'associe à l'unanimité à la motion du conseil communautaire de la Communauté de communes de Montesquieu portant sur le projet de LGV.

Quelques grandes lignes de cette motion

Il y est rappelé que la Communauté de communes « reste mobilisée pour veiller au respect des engagements de l'État et de Réseau Ferré de France (RFF) et à l'obtention de garanties sur la prise en compte des impacts du projet :

- en matière environnementale et en particulier les risques accrus d'inondations liés à l'imperméabilisation des sols et les risques pour la biodiversité qui en découlent ;
- en matière de mobilité, d'infrastructures routières, d'ouvrage d'art et de réseaux ;
- en matière de bruit ferroviaire et routier ;
- en matière financière ;
- en matière de défense de la déperdition vénale des biens immobiliers des habitants du territoire.

Il ne peut y avoir ni transigeance ni concession alors que les informations données sont aujourd'hui encore vagues et insuffisantes.

Parmi les autres risques, il ne faudra pas oublier également le risque incendie.

Là où la grande vitesse va passer, les déplacements de nos habitants vont souffrir de difficultés quotidiennes liées aux déviations et aux nuisances qu'il faut impérativement anticiper. Enfin, nous ne participerons pas au financement de ce projet. Les contreparties doivent être prises en compte dans le coût du projet. »

◆ **Projet d'aliénation d'une partie du chemin rural N°91 de Barreyre à Brax**

Une partie du chemin rural N°91 de Barreyre à Brax passant le long de parcelles appartenant à l'indivision BOYREAU n'est plus utilisée depuis longtemps par les usagers. Monsieur Luc BOYREAU représentant de l'indivision a proposé que cette portion du chemin rural 91 fasse l'objet d'un échange avec une partie des parcelles B 839 et B 838 appartenant à l'indivision, modifiant ainsi l'assiette du CR n°91 pour conduire au CR n°90 de Lègue.

Un géomètre a été sollicité pour l'établissement d'un relevé topographique, d'un plan de division de la propriété, d'un bornage de l'emprise du chemin rural déplacé et d'un document d'arpentage dont les frais seront pris en charge par l'indivision BOYREAU. Cette opération doit faire l'objet de deux procédures distinctes qui doivent être précédées d'une enquête publique préalable chacune. Elles seront menées conjointement pour l'aliénation partielle d'un chemin rural et pour la création d'un nouveau tronçon.



◆ **Demande de subvention au titre de la DETR 2022**

La dotation d'équipement des territoires ruraux vise à subventionner les dépenses d'équipement des communes et groupements de communes, situés essentiellement en milieu rural.

Le conseil municipal décide d'asseoir cette demande sur le projet d'aménagement de la RD11 et RD125, axes structurant de l'entrée de ville.

Les opérations identifiées sont les suivantes :

- L'aménagement de la RD 11 du bourg de Landiras jusqu'au hameau de Menon,
- L'aménagement de la RD 125 comprenant le carrefour avec la RD 11 et la réalisation d'un carrefour giratoire aménagé au droit de la rue du 15 août (mise en sécurité de l'entrée de Menon),
- L'aménagement du Parc naturel rural autour de la salle polyvalente comprenant : l'aménagement d'une aire naturelle de stationnement, la réalisation de zone « humide » pour l'intégration aérienne des eaux pluviales de la voie et du lotissement voisin, la réalisation de cheminements et plantations,
- L'ensemble du projet a été décomposé en 6 secteurs d'aménagement afin de phaser les travaux.

Le coût total prévisionnel de ces opérations est estimé à 1 944 889,17 € HT (2 333 867 € TTC).

Compte tenu de l'ambition du projet, la commune souhaite réaliser la globalité du projet en 3 phases de travaux d'environ 600.000 € HT par tranche.

La première tranche concerne la séquence principale de la RD 11 formant « façade » sur le parc. Cette tranche comprend également le secteur de la « Zone humide » pour assurer rapidement une meilleure gestion des eaux pluviales compte tenu des aléas sur les secteurs et la mise en chantier du lotissement d'Arrose.

Le coût prévisionnel des opérations de la phase 1 est estimé à 604 255,00 € HT (725 106 € TTC).

Le plan de financement provisoire de la phase se présente ainsi:

- DETR : 150 000 € - 30 %
- Autofinancement : 454 255 € - 70 %

◆ **Débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire**

Les collectivités doivent décider de leur participation au titre de la protection sociale complémentaire, exemple :

- en ce qui concerne la santé et la couverture des frais non pris en charge par la sécurité sociale avant 2026 (participation minimum de 50 %)
- en ce qui concerne la prévoyance ou le maintien de salaire en cas de longue maladie avant 2025 (participation d'au moins 20 %).

◆ **Participation financière de la commune aux voyages scolaires pédagogiques des jeunes collégiens et lycéens landiranaïses**

Le conseil municipal se prononce pour le maintien d'une participation financière pour les voyages ou séjours scolaires des collégiens et lycéens de la commune pour les familles qui en font la demande.

Cette participation de 50 € par élève landiranaïse sera réservée aux collégiens et lycéens après production des justificatifs d'inscription de participation au voyage ou séjour scolaire.

◆ **Participation financière de la commune aux voyages scolaires pédagogiques des jeunes landiranaïses**

Suite à la présentation du programme de la classe découverte des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire à destination de Vulcania, du lundi 23 mai au mercredi 25 mai 2022 inclus dont le coût total est de 8 845,55 € (transport, hébergement et activités), le conseil municipal se prononce favorablement pour une participation financière de la commune à hauteur de 7 000 €.



Début mai 2022 des ateliers numériques pour débutants vont être mis en place par l'intermédiaire de l'ASEPT (Association santé éducation prévention des territoires).

Dans le courant de l'année 2021 et pendant les contraintes sanitaires, cette association est intervenue sur notre commune dans le cadre de séances numériques à domicile. Ces interventions avaient pour but de faciliter l'accès au numérique en levant les freins et les appréhensions de ces outils.

À partir de là, une demande a vu le jour pour aller plus loin dans l'apprentissage afin d'être plus autonomes dans les démarches administratives.

Puisque nous le pouvons maintenant, nous avons convenu qu'il serait souhaitable et bénéfique de réunir en présentiel toutes les personnes désireuses d'apprendre les bases qui permettront d'utiliser le numérique plus aisément.

En prolongement de ces ateliers « débutant », des ateliers « perfectionnement » seront programmés en septembre 2022. Vous en serez informés dans le prochain bulletin municipal.

Nous rappelons que la participation à ces ateliers est gratuite, financée par la conférence des financeurs dont les caisses de retraites sont des acteurs.

Si vous avez 55 ans et plus, vous pouvez vous inscrire dès à présent à ces ateliers qui débuteront le vendredi 6 mai 2022 à 14 h 30, à la salle polyvalente. Les 5 autres ateliers auront lieu les vendredis 13, 27 mai 2022 et 3, 10 et 17 juin 2022, même horaire et même lieu.

Alain Giroire

Information et inscription auprès de l'ASEPT : 05 57 99 79 38

Attention : le nombre de place est limité à 10 personnes pour chaque atelier.



Appel à des personnes bénévoles Relais de quartiers - Réserve communale

Notre commune est en cours d'élaboration d'un « Plan Communal de Sauvegarde » dit PCS.

C'est un outil de gestion de crise qui sera complété par un Document d'information communal sur les risques majeurs ou communément appelé le DICRIM.

Une fois achevé, il sera transmis ensuite aux habitants de Landiras. (Voir l'article sur le PCS paru dans « le Lien de septembre 2020 »).

Ce travail essentiellement préventif, réalisé actuellement par les élus communaux, prévoit une cellule de crise assurant le déclenchement et la transmission d'une alerte à la population, indiquant l'organisation des secours ainsi que la direction des moyens à mettre en œuvre.

Ces moyens communaux mis en œuvre se répartiront en quatre groupes avec :

- Un responsable logistique
- Un responsable des populations
- Un responsable des lieux accueillant des enfants et du public
- Un responsable des lieux et établissements d'activités économiques.

En cas d'aléas climatiques ou d'événements catastrophiques majeurs, nous avons besoin d'améliorer et compléter les

dispositifs publics prévus, par des moyens privés.

C'est pourquoi, nous souhaitons faire appel aux aides suivantes :

- ▶ Pour la diffusion des messages d'alerte à la population : engagement de personnes bénévoles transmettant les informations utiles dans tous les quartiers de Landiras, notamment aux personnes isolées, fragiles ou à mobilité réduite.
- ▶ Pour l'assistance, la mise en sécurité, les soins, les déplacements et l'alimentation des personnes isolées, fragiles ou à mobilité réduite.
- ▶ Pour l'accueil, l'assistance, le regroupement et/ou l'hébergement des populations impactées.
- ▶ Pour les travaux éventuels de réparation, de déblaiement et d'accès sur les lieux impactés.
- ▶ Pour le prêt d'engins, de véhicules et de matériels auprès d'entreprises et de particuliers.

Afin de prévoir la disponibilité éventuelle de tous les moyens nécessaires en cas d'événements majeurs, les différents responsables de la cellule de crise vont devoir recueillir des renseignements précieux auprès de la population et des entreprises de Landiras.

Nous pourrions ainsi constituer des listes

et des annuaires nous fournissant les éléments pratiques nécessaires, concernant les personnes bénévoles et moyens matériels d'aide et ainsi élaborer le PCS.

Par exemple :

- Pour chaque quartier (ou secteur regroupant plusieurs petits quartiers) nous devons disposer d'au moins un nom et un numéro de téléphone d'une personne bénévole.

Nous pourrions faire appel à cette personne comme « relais de quartier ».

- Pour les personnes bénévoles venant compléter les équipes d'accueil, de secours et d'assistance, elles pourront constituer ce que l'on appelle la « réserve communale ».

Ainsi dans le cadre de l'élaboration du PCS, les habitants et les entreprises seront amenés à informer la mairie de leur disponibilité et sous quelle forme :

- Relais de quartier,
- Réserve communale,
- Moyens logistiques et matériels.

Monsieur le Maire et les élus de notre commune vous remercient par avance de votre solidarité et de l'aide que vous pourriez nous proposer, et de bien vouloir répondre aux sollicitations des responsables qui pourraient vous contacter.

Jacques Clerc

Quelques conseils pour réduire sa facture énergétique

Comment réduire sa facture d'électricité ?

► En remplaçant les ampoules halogènes par des LED

Les ampoules à LED (Light-Emitting Diode) consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 heures). Choisissez celles qui durent plus de 20 000 heures et qui sont classées

A + ou A ++ sur l'étiquette d'énergie. Elles permettent d'adapter la teinte de la lumière pour créer des ambiances dans les différentes pièces de la maison : de 2 700 à 3 500 kelvins pour le salon et les chambres et de 3 500 à 4 500 kelvins pour la cuisine ou la salle de bains.

► En privilégiant le programme « Eco » du lave-vaisselle et du lave-linge.

Le temps de trempage et de lavage est plus long mais l'eau est moins chaude et les appareils consomment moins d'électricité.

► En débranchant l'électronique (Télé, consoles de jeux, ordinateurs, box...)

Eteindre tous ces appareils lorsqu'on ne s'en sert pas.

► En économisant l'eau chaude

Faire la vaisselle, laver les légumes ou se laver les mains à l'eau froide. Il existe aussi des réducteurs de débits qui peuvent se mettre sur les robinets et vous permettent d'économiser jusqu'à 75 % d'eau. Économisez l'eau chaude en préférant les douches aux bains et pensez bien à régler votre chauffe-eau entre 55 et 60 degrés, ce qui empêche le développement de bactéries ou la formation de tartre.

► En isolant votre logement

Isoler le toit, les murs (intérieur et/ou extérieur) les planchers bas et les fenêtres pour éviter que votre logement devienne une passoire énergétique.

Plusieurs aides existent si vous voulez rénover votre bien et l'isoler. Voir les aides sur www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N321

Et sa facture de gaz ?

► En utilisant une cuisinière à gaz

Elle est plus rapide que des plaques électriques et surtout plus économe en énergie. Vous pouvez réduire votre facture en utilisant des poêles et des casseroles dont le diamètre est le même que les plaques de cuisson. Couvrir les casseroles économise trois fois plus d'énergie. Une cocotte-minute est jusqu'à 60 % plus économe que des casseroles.

► En nettoyant sa gazinière pour un meilleur rendement et des économies, il est aussi primordial de vérifier l'état des brûleurs de la gazinière. Il est conseillé de les régler et de les nettoyer régulièrement pour garantir un meilleur rendement et éviter une surconsommation de gaz. La flamme doit être bleue et nette. Une flamme jaune reflète un manque d'oxygène et indique donc que vos brûleurs sont obstrués.

► En privilégiant le gaz naturel si vous pouvez être relié au réseau de distribution. Si vous ne pouvez pas utiliser du gaz de ville, il est conseillé de commander du gaz propane entre mai et septembre pour profiter d'un tarif réduit. Vous pouvez aussi doter votre domicile d'une source d'énergie complémentaire comme des panneaux solaires.

► En adoptant un chauffage d'appoint comme les poêles à bois ou à granulés. Ils peuvent aider à diminuer votre facture d'électricité en chauffant soit le logement tout entier, soit une partie.

Avec ces quelques gestes quotidiens vous ferez des économies d'énergie et vous le constaterez sur vos factures.

Alain Giroire

Combien de temps conserver ses papiers

Un nouveau simulateur

Vous vous demandez combien de temps vous devez garder vos relevés de compte bancaire, vos factures d'électricité ou de gaz, les justificatifs utilisés pour votre déclaration de revenus ? Quels sont les documents à conserver toute sa vie ? Un nouveau simulateur disponible sur Service-Public.fr vous indique combien de temps conserver les documents de la vie courante : assurance, banque, famille, impôts, logement, travail, véhicule, santé...

Le simulateur vous permet de connaître la durée minimale durant laquelle il est prudent de garder les documents (délais durant lesquels vous pouvez exercer un droit à remboursement par exemple ou délais pendant lesquels on peut vous réclamer un document).

Sur www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers : sélectionnez un document dans la liste déroulante ou tapez un mot-clé et vous obtenez la durée minimale de conservation du document concerné. Pour sélectionner un autre document, cliquez sur « Recommencer ».

Alain Giroire



Source Service-Public.fr

Aidants, votre santé parlons-en

Depuis début mars, à Landiras, les aidants d'un proche touché par la maladie ou un handicap, sont invités à se retrouver lors des ateliers « Aidants, votre santé parlons-en ». Ce sont des ateliers organisés par la *Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine* en partenariat avec le CLIC Sud Gironde, le *Pôle territorial*



Sud Gironde, la *CDC Convergence Garonne* et la Mairie de Landiras. **Trois séances ont été proposées, pour qu'ils s'accordent un moment de répit et qu'ils viennent rencontrer d'autres personnes dans leur situation.**

Dans une ambiance conviviale chacun a pu partager son expérience et expérimenter de nouvelles activités. Par exemple, le 7 mars, à la salle polyvalente, l'atelier « Aidant et en forme » a permis de discuter de bien-être et de forme physique autour d'exercices de renforcement musculaire et d'étirements doux facile à faire chez soi. Mardi 15 mars, c'est avec des recettes et quelques dégustations en pleine conscience, qu'il a été question de relations sociales et d'alimenta-

tion. Cet atelier a été coanimé par Alexiane Chevrié, diététicienne, et Ophélie Gaugain, responsable prévention santé à la *Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine*. Au menu de la séance du 21 mars « Aidant et heureux », une expérience originale animée par Isabelle Lasserre, pour accueillir et libérer ses émotions, grâce à la parole et au mouvement corporel.

Ces ateliers gratuits s'adressent à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Ils bénéficient du soutien de l'*Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine*, de la *CARSAT Aquitaine* et de la *Conférence des financeurs de la Gironde*.

Ophélie Gaugain
Mutualité Française

Vendredi 6 mai 2022
Église de Landiras à 20 h 30
Adultes : 10 €
de 12 à 18 ans : 6 €

Les Dames de Chœur

Haut les cœurs pour ces dames qui ont du coffre et du cœur.

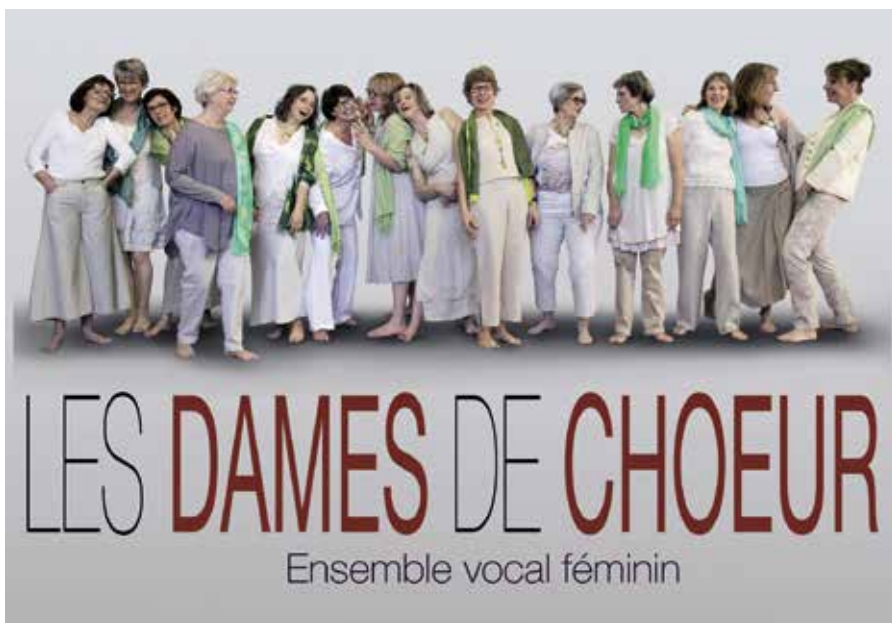
Ce chœur regroupe une quinzaine de femmes, sous la direction de Marie Cécile Robin Héraud.

Leur répertoire est aussi riche que varié en vous proposant de redécouvrir les grands moments de la musique classique (Verdi, Brahms, Rossini etc.) mais aussi des compositeurs contemporains.

Il y aura également une invitation au voyage avec un passage par les répertoires traditionnels des Balkans qui pourront surprendre nos oreilles peu habituées mais croyez-moi on y prend goût très vite, une diversité de styles qui ne peut que séduire un large public.

Gageons que leur talent et la sonorité offerte par l'église de Landiras vous fassent frissonner.

Bernard Petit



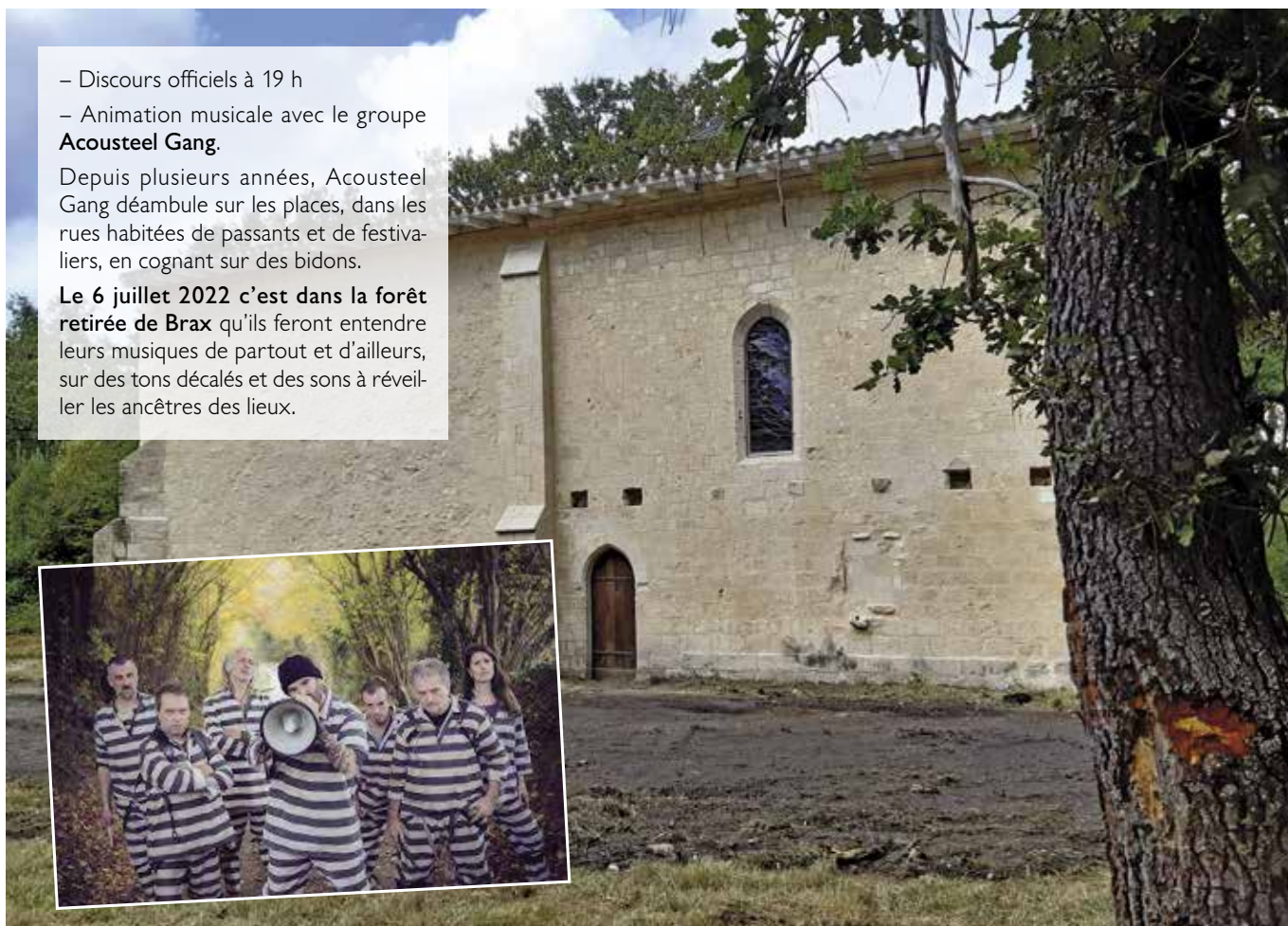
Inauguration de la restauration de la chapelle de Brax

Mercredi 6 juillet à partir de 18 h 30

- Discours officiels à 19 h
- Animation musicale avec le groupe **Acousteel Gang**.

Depuis plusieurs années, Acousteel Gang déambule sur les places, dans les rues habitées de passants et de festivaliers, en cognant sur des bidons.

Le 6 juillet 2022 c'est dans la forêt retirée de Brax qu'ils feront entendre leurs musiques de partout et d'ailleurs, sur des tons décalés et des sons à réveiller les ancêtres des lieux.





Landiranais, faites de la musique 🎸

Un joli programme cette année pour la fête de la musique qui peut enfin reprendre dans des conditions qui, nous l'espérons, seront normales.

Elle se déroulera comme d'habitude place de l'Église le 21 juin à partir de 18 h et jusqu'au bout de la nuit (peut-être pas quand même, un peu de complaisance pour les voisins, donc extinction des feux à minuit).

Cette année nous avons voulu favoriser les musiciens de notre commune.

Au programme :

- La soirée commencera avec les jeunes de l'**École de musique de Landiras**.
- Suivi d'un groupe composé à **90 % de Landiranais**, qui interpréteront des standards et des morceaux moins connus dans un répertoire plutôt pop.
- On retrouvera ensuite le duo landiranaise **Franke Sailla Duo**, qui nous interpréteront des classiques du répertoire de la chanson française (piano et voix).



• Suivi du groupe de nos quatre garçons landiranaise **i-K-ré** que l'on ne présente plus avec un répertoire plus rock.

• La soirée s'achèvera avec le groupe **Shaolin Temple Defenders**, groupe qui nous vient de la région bordelaise et dont la réputation n'est plus à faire. Des centaines de concerts à leur actif partout en France et à l'étranger. Ce groupe, composé de sept membres, a déjà sorti pas moins de cinq albums studio et un live. Entre soul soyeuse et funk torride, leur musique vous donne-

ra des fourmis dans les jambes, je prends le pari que vous ne pourrez pas résister à quelques mouvements de hanches, voir une danse totalement endiablée pour finir la soirée complètement épuisés.

Vous n'allez pas dépérir car les associations *Le Cercle*, *La Menonnaise* et *La Fraternelle* vous proposeront ripaille.

Un grand merci à eux et à tous leurs bénévoles sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.

Bernard Petit

Bas les masques avec le Uku Rebel Sun Song 🎸

Ils ont gratté leur ukulélé, leur violon ou leur contrebasse pour tenter de persuader les Landiranaise qu'un monde meilleur existe.

Chansons croustillantes, accords à point ou rythmiques, sauce mélodique, harmonique, musicale et sauce piquante, tout y était pour profiter de ce moment de bien être (enfin sans masque), voire de bonheur, entre « la fin d'une pandémie et le peut-être début d'une troisième guerre mondiale » comme l'a si bien dit leur chef d'orchestre Nicolas Lescombes.

Des *Mains d'Or* (Bernard Lavilliers) aux *Mules en reptile* (Thomas Fersen) jusqu'à la *Cucaracha* en passant par quelque chant ré-



volutionnaire mexicain ou quelque berceuse hongroise, rien ne pouvait laisser indifférent ni les esprits ni les corps qui avaient une forte envie de se trémousser.

Pour la persuasion du plus grand nombre c'est raté, seulement une trentaine de Landiranaise ont répondu présents à l'en-

thousiasmant spectacle présenté par les dix huit musiciens du **Uku Rebel Sun Song**. Merci et bravo à ceux qui étaient là et qui ont ce même souci de culture que la commune tente de promouvoir en la rendant accessible.

Line Baraduc

Séjour neige : une superbe semaine pour les enfants

Les restrictions sanitaires n'avaient pas permis la mise en place de séjours pour nos enfants ces deux dernières années mais grâce au *Domaine de la Frayse* et à l'UFCV, nous avons eu le plaisir de voir nos enfants repartir enfin à la neige, un grand sourire aux lèvres.

C'est sur le parking de l'école que le bus (au superbe design, il faut le souligner) est venu les chercher le dimanche 13 février. À midi, sous un magnifique soleil, 9 de nos jeunes landiranaïens ont pris la route en direction de Guchen, à quelques pas de Saint-Lary-Soulan. Ce voyage en bus fut leur premier contact avec le second groupe d'enfants venus d'Artigues-près-Bordeaux qui allaient partager avec eux 5 jours inoubliables.

Logés en centre de vacances, des salles d'activités étaient mises à disposition pour les

différentes animations du soir. La journée, sous la responsabilité d'animateurs et d'éducateurs agréés, les enfants participaient à des activités variées et découvraient les joies de la vie en montagne.

Voici un petit aperçu de leur programme :

- lundi : balade en raquette
- mardi : construction d'igloos et balade en chiens de traîneau
- mercredi : ski
- jeudi matin : shopping à Saint Lary
- jeudi après-midi : ski ou luge selon les envies.

Les soirées s'articulaient autour de contes évoquant la montagne, sa faune, sa flore ou plus généralement la vie en montagne.

Pour clore ce programme en beauté, les enfants ont eu droit jeudi soir à une super pyjama party où ils ont pu échanger une dernière veillée avec leurs nouveaux camarades et les encadrants devenus en quelques jours de vrais amis.

C'est avec joie et impatience que les parents ont retrouvé leurs enfants le vendredi 18 février en fin d'après-midi. Vous auriez dû voir leurs mines réjouies à la descente du bus ! Un vrai bonheur pour les parents et les organisateurs de ce séjour.

Nous remercions vivement le *Domaine de la Frayse* et l'UFCV sans qui ce séjour n'aurait pas eu lieu. Nous travaillons actuellement sur la programmation de nouveaux séjours pour cet été et pouvons déjà vous dire que les propositions seront riches et variées. La communication passera comme habituellement par le cahier de liaison de chaque enfant.

Carine Delabarre-Lecoq



LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne : où en est-on ?



S'il se réalisait, le projet de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne (GPSO : Grand Projet Sud-Ouest) **impacterait 29 communes en Sud-Gironde avec une emprise de 1466 hectares pour un linéaire de 122 km.** Sans

oublier de rajouter les impacts indirects : nouvelles gravières (10 000 tonnes de granulats par km de ligne nouvelle), bases travaux, centrale thermique à gaz et lignes électriques HT nécessaires au projet. Avec également un fort impact sur les habitations,

les territoires forestiers, viticoles, agricoles et naturels.

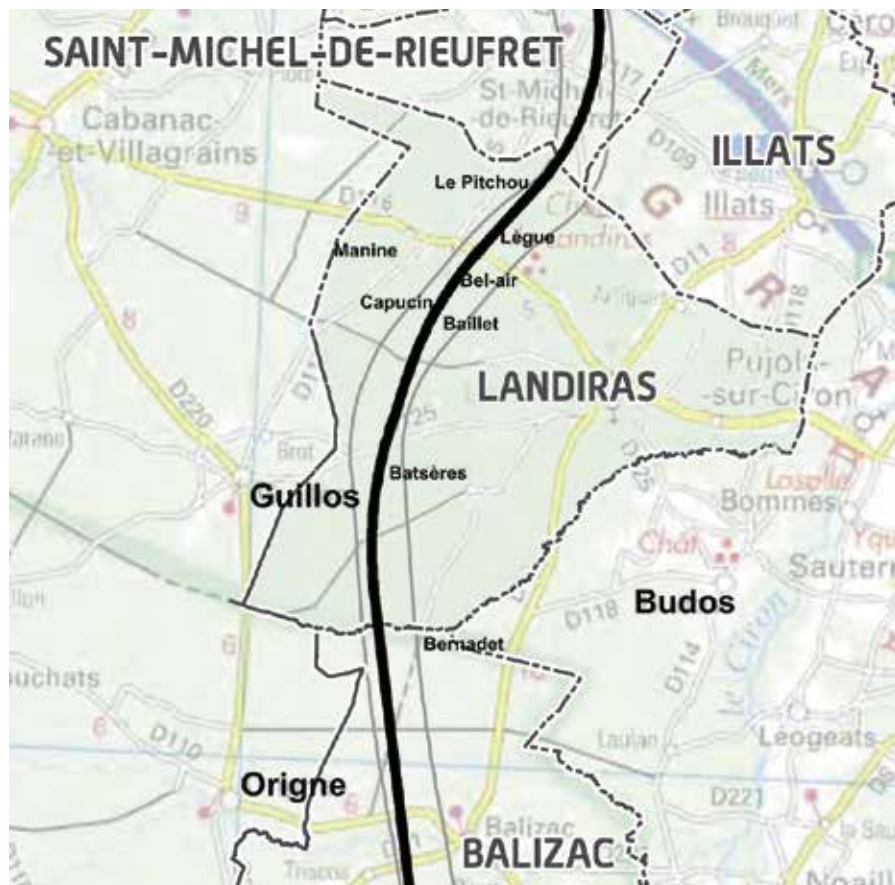
Sur la commune de Landiras, le tracé de la LGV couperait en deux son territoire et l'impacterait sur 10 km avec une emprise minimale de 180 hectares (voir carte).

Ce projet que l'on pensait enterré vient d'être relancé avec l'annonce d'une participation de 40 % de l'État et de 40 % des Collectivités territoriales. Le plan de financement en cours d'élaboration (estimé à 14 milliards d'euros) aurait un lourd impact sur les finances des collectivités locales (Région, Département, CdC, ...). À ce titre, **une nouvelle taxe pour quasiment tous les habitants du Sud-Gironde vient d'être votée pour une durée de 40 ans.**

En 2014, l'enquête publique avait entraîné une très forte participation de la population concernée. **La commission d'enquête, composée d'une vingtaine de personnes, avait émis un avis défavorable.**

La mobilisation se poursuit : associations d'habitants, nouveaux collectifs en Sud-Gironde et à Bordeaux, associations d'élus,...

L'équipe L.E.A.



PLUS D'INFOS :
Site officiel du projet GPSO :
www.gpso.fr
Contact LEA : lea.asso@free.fr
05 56 62 99 57

La Clef Bleue



Appel à candidature

Suite à la démission des membres du bureau à la fin de la saison 2021 - 2022, l'association *La Clef Bleue* recherche :

- un/une président(e),
- un/une trésorier(e),
- un/une secrétaire.

Pour le moment, l'association n'est pas reconnue d'intérêt général, **elle vit simplement des cotisations des adhérents et des subventions de la municipalité.**

Nous recherchons des personnes bénévoles ayant un bon relationnel ainsi qu'une rigueur qui sont nécessaires à ces postes.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Clef Bleue fait son théâtre

La section théâtre de *La Clef Bleue* en collaboration avec *Event Arts* a le plaisir de vous annoncer que la troupe de Landiras « Les Petits Compagnons » se produira au Festival médiéval **les 11 et 12 juin 2022 à partir de 13 h** au centre équestre « Les Cabiros » à Landiras.

Nos jeunes acteurs joueront l'histoire d'Arthur revisitée par Catherine Mounic. Nous espérons vous voir nombreux pour les accompagner dans cette nouvelle et extraordinaire aventure qui, nous n'en doutons pas, sera très riche en émotions.

Raymonde Argilès
Section théâtre

Mail : cb.landiras@gmail.com
Cécile Vega : **07 50 27 84 61** - Delphine Cseh : **06 78 84 23 03**

APE La Loco

Vous vous demandez peut-être comment se porte l'APE pour la deuxième année consécutive avec la covid. Elle est **en forme** et toujours sur la route en direction de la kermesse. Chaque manifestation réalisée (Halloween, carnaval...) est une victoire sur la covid pour nous.

On ne lâche pas, ne serait-ce que pour les enfants.

Grâce à votre aide, soutien, votre investissement de près ou de loin, nous faisons le bonheur des enfants.

Nous avons pu le constater à chaque évènement

et notamment lors de la kermesse de l'année précédente. Énormément de personnes se sont mobilisées pour nous apporter de l'aide avec parfois peu de temps à nous offrir ; mais le résultat était magique pour tous, des étoiles plein les yeux.

Nous espérons qu'il en sera de même cette année, nous comptons sur vous.

Tous ensemble, nous réalisons des projets et de beaux événements au profit des enfants. Notre but : que cela continue. Alors un grand merci à vous tous, aux bénévoles et membres actifs.



Sachez qu'il y aura toujours de la place à bord de « LA LOCO », surtout n'hésitez pas.

Au plaisir de vous retrouver prochainement, et oui nous sommes en route pour la kermesse en date du **24 juin 2022** à la salle polyvalente avec deux petites haltes auparavant en gare de « la chasse à l'œuf et la boum ».

N'oubliez pas de marquer la date du 24 juin, on est impatient tout comme vous de s'amuser comme des fous tout autant que nos enfants.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Candy Coudonneau



AGRL

Durant ce premier trimestre 2022, notre activité gymnique a dû encore s'adapter aux conditions sanitaires car nos gymnastes, leurs familles, nos encadrants, nos bénévoles, ont été touchés par la covid perturbant pendant 2 mois les cours. Cela ne nous a pas empêché de continuer à fonctionner pour permettre aux ensembles de se présenter à leur circuit compétitif de la Fédération française de gymnastique début février et début mars avec quelques podiums à la clef. Cela faisait 2 ans que les compétitions officielles étaient suspendues. Nos gymnastes loisirs préparent depuis janvier leur compétition loisirs du 27 mars avec sérieux et motivation. **En tout, 98 gymnastes vont participer à cette compétition au stade Stehelin à Bordeaux.** Cela fait plus de 10 ans que notre section participe à cette compétition !

Continuant sur son projet, le club a envoyé Florence continuer sa formation gym+ Sport santé : n'hésitez pas à venir au cours du mardi de 12 h 30 à 13 h 30 à la salle polyvalente de Landiras si vous avez des problèmes de dos ou des problèmes divers articulaires.

Le 17 juin le club présentera son gala de fin d'année pour le plaisir des gymnastes, familles et encadrants !

Sportivement.

Christelle Ricaud



Christelle Ricaud : 06 83 74 78 28
 Florence Hervy : 06 22 34 22 63
 associationgrlandiras@gmail.com

6^e édition du Festival médiéval Sud Gironde

Suite au succès des précédentes éditions, l'association landiranaise *Event'Arts*, organisatrice de cet événement, réitère l'aventure les 11 et 12 juin 2022 avec la 6^e édition du Festival médiéval Sud Gironde.

Si vous êtes à la recherche d'une idée de sortie lors d'un week-end pour vous divertir, en famille ou entre amis, ne cherchez plus ! Vous allez être littéralement transportés dans une autre dimension, dans une autre époque, celle du Moyen Âge ! Venez vivre cette immersion médiévale unique, ludique et pédagogique.

Une multitude de spectacles (avec des compagnies de renommée internationale) et d'animations de qualité, riches et variées, vous seront proposés durant ces 2 journées, ainsi que des ateliers initiations ! Vous pourrez également flâner lors du grand marché artisanal. Bref, une sortie qui vous comblera sur tous points !

Tout au long du week-end, trois compagnies médiévales auront monté des campements (du V^e au XV^e siècles) et vous proposeront de découvrir leurs univers, bon nombre d'ateliers aussi passionnants les uns que les autres (présentation d'armes, d'arbalètes, frappe de monnaie, maillage -côte de maille-, troupe de lépreux, jeux de société, viking,

couture, forge, textile, bois, alimentation...) Des passionnés qui se réjouissent de vous rencontrer et d'échanger avec vous !

Le grand marché artisanal médiéval sera proposé samedi et dimanche avec une spéciale nocturne le samedi soir. Près de 50 exposants venant d'Aquitaine ainsi que des 4 coins de France auront le plaisir de vous faire découvrir leurs talents à travers leurs créations !

Pour clôturer cette soirée, un magnifique spectacle de feu vous sera proposé le samedi soir, à vous couper le souffle ! Technique et pyrotechnie seront au RDV pour illuminer votre soirée. Afin de faire patienter les plus jeunes, une veillée du soir avec un conte pour enfants leur sera proposée. Les enfants ont adoré la gentille sorcière des bois, et nous sommes certains que vous aussi !

Nouveauté 2022 : agrandissement du site sur 8 hectares, avec création de chemins pédestres et espaces scéniques supplémentaires, ombragés au cœur de la forêt !

Infos pratiques, programme, billetterie avec tarifs prévente sur www.bestofmedieval.fr

Au plaisir de vous y voir ou de vous y revoir !

L'équipe Event'Arts



Association Event'Arts, domaine des bois de Cabiros - 33 720 Landiras
Tél. : 06 34 54 24 29
Mail : bestofmedieval@gmail.com

La fête à Menon 14 - 15 août ... et plus si affinité

C'est avec joie que *La Menonnaise* vous annonce son grand retour !

Nous avons somméillé pendant deux ans en attendant le retour à la normale de nos différentes activités.

La fête de Menon est en cours de préparation. **Nous vous donnons donc rendez-vous les 14 & 15 août 2022.**

Pour ceux qui ne connaissent pas : **le comité organise en soirée un repas avec bandas et disco le 14 août et un repas avec bandas et orchestre + feu d'artifice le 15 août.**

La Menonnaise, plus qu'une association, est une famille !

Au plaisir de vous revoir

Estelle Fuche





Ateliers formation professionnelle.



Le Bivouak' : encore plus impliqué dans le soutien des entreprises ! ➤

Le temps du changement !

« Tous les lieux de coworking en ruralité ont relevé une baisse de la fréquentation de leurs espaces de travail, voire même, un changement radical des utilisateurs !

Les TPE/PME, les autoentrepreneurs notamment ont été les plus impactés par la crise sanitaire.

On ne peut pas les blâmer : **avec une trésorerie affaiblie, même s'ils ont le besoin, la nécessité de venir dans un espace de coworking** tant sur l'aspect fonctionnel que pour le développement de leur réseau professionnel, **ces dirigeants de structure ont à contre cœur changé leurs habitudes.**

En effet, même si les espaces de coworking proposent la mutualisation de bureaux professionnels tout équipés à moindre coût, il n'en reste pas moins que les petites entreprises se doivent d'être attentives à leurs dépenses. Ajouté à cela, une morosité et une anxiété dues au contexte sanitaire car toujours présent, **il est compliqué pour tout le monde de se projeter économiquement à long terme.** » souligne Florence Bolmont, présidente du Bivouak'.

L'espace de coworking à Landiras reçoit effectivement de plus en plus de télé salariés, de télétravailleurs, **des entités pour des formations au management ou à la reconversion professionnelle, mais quasiment plus de travailleurs indépendants.**

« Nous avons cependant remarqué qu'avec la pandémie, beaucoup de personnes se sont lancées dans **un changement radical de leurs vies personnelles et professionnelles, désirant avant tout, harmoniser les deux. Cela fait écho avec ce que nous avons noté : une forte augmentation du nombre de créateurs d'entreprises sur notre territoire.** Leur problématique numé-

ro un : concilier domiciliation de l'entreprise, petite trésorerie et lieu de travail. »

Le Bivouak' aux côtés des créateurs d'entreprise développe une nouvelle prestation

Inscrit dans l'Économie Sociale et Solidaire depuis ses débuts, Le Bivouak' a décidé de développer une prestation supplémentaire pour être encore plus en adéquation avec les tendances entrepreneuriales actuelles.

Après des semaines de réflexions et de travail, l'association a présenté une demande d'agrément domiciliaire auprès de la Préfecture de la Gironde. Et depuis le 04 mars 2022 celle-ci a tranché : **l'espace de coworking à Landiras représenté par Florence Bolmont a l'agrément pour proposer la domiciliation d'entreprise.**

Cette autorisation permet de proposer une nouvelle prestation : **la domiciliation d'entreprises soit une manière d'accompagner les créateurs d'activité, de favoriser leur implantation sur le territoire** de la Communauté de Communes Convergence Garonne ... pour rappel un des leitmotivs du Bivouak'.

Qu'est-ce que la domiciliation d'entreprise?

Un entrepreneur souhaitant **créer une entreprise devra accomplir plusieurs formalités administratives obligatoires comme celle de domicilier son activité.** Ce qui permet l'enregistrement et l'identification d'une société, de donner une adresse fiscale, juridique et administrative.

L'espace de coworking à Landiras se spécialise donc dans la domiciliation juridique des entreprises et des associations, répondant ainsi à une demande de plus en plus croissante.

L'association Le Bivouak', détentrice d'un agrément préfectoral, propose ainsi une adresse de domiciliation à des entrepreneurs individuels, des PME ou des grandes sociétés, des associations souhaitant établir leur siège social dans un lieu pratique, au cœur du bourg de Landiras.

En plus d'une adresse, cette prestation réglementée par l'Etat* et sous conditions du Bivouak', ces entreprises pourront souscrire des services optionnels autres que la location de bureaux et/ou de salles de réunion.

Une adresse, un local, un coup de boost pour le développement de votre activité

A minima, les entités qui voudront être domiciliées au Bivouak' devront s'acquitter d'une participation aux frais, soit semestrielle soit annuelle et occuper un des espaces de coworking au moins deux jours par semaine (*conditions gouvernementales).

Si elles le souhaitent, elles pourront également participer aux nombreux ateliers « créatifs » ou « café/débat » proposés par l'association pour étendre leur réseau professionnel ou même en créer **pour faire connaître leur domaine d'activité et gagner ainsi en visibilité.**

Toujours dans la perspective de contribuer au développement de l'entreprenariat, à la valorisation des acteurs économiques du Sud Gironde, Le Bivouak' a hâte d'accueillir de nouvelles entreprises.

L'équipe des Bivouak'eurs

Renseignements www.lebivouak.com
ou lebivouak33@gmail.com

Jardins de Tomates

Ravis de vous accueillir de nouveau en notre espace au Château de Landiras pour nos activités 2022.

Et cette année...**BAS LES MASQUES !**

Rencontres jardinières solidaires

Venez nous retrouver afin de partager notre passion des tomates et du jardinage écoresponsable.

Vous pourrez visiter nos installations et pratiquer le repotage de quelques plants destinés à être distribués à nos adhérents.

Et vous repartirez avec deux ou trois plants d'excellentes variétés sélectionnées par nos soins.



Ces rencontres auront lieu le jeudi et le samedi matin à partir de 9 heures, selon le calendrier suivant :

Samedi 2 avril - jeudi 7 avril - samedi 9 avril - jeudi 14 avril - samedi 16 avril.

Les places étant limitées, **inscription préalable obligatoire auprès de Jean-Pierre par téléphone au 06 72 81 95 68 ou par courriel à : contact@jardinsdetomates.fr** à l'attention de Jean-Pierre

Et nos distributions de plants :

- Samedi 9 avril, 9 h / 12 h 30 : distribution de plants au Château de Landiras
- Dimanche 17 avril : jardin sur Ciron à Pujols sur Ciron
- Samedi 23 avril 9 h / 12 h 30 : distribution de plants au Château de Landiras
- Samedi 30 avril 9 h / 12 h 30 et 14 h / 16 h 30 : distribution de plants au Château de Landiras
- Jeudi 5 mai 9 h / 12 h 30 : distribution de plants au Château de Landiras



- Samedi 7 mai 9 h / 12 h : distribution de plants au Château de Landiras
- Dimanche 8 mai : Foire aux plantes de Biganos
- Samedi 14 mai 9 h / 12 h 30 : distribution de plants au Château de Landiras

Vous aurez le choix parmi 31 excellentes variétés, vous pouvez visualiser leurs caractéristiques sur le petit fascicule sur notre site internet : <https://jardinsdetomates.fr>

À noter que nous n'enregistrons pas de réservations de plants, le plus large choix est disponible sur place ou sur nos stands.

À bientôt !

Jardins de Tomates

Vivre ensemble

Toute l'équipe de bénévoles de la boutique *Vivre Ensemble*, tient à vous remercier pour votre soutien tout au long de ces mois compliqués. Grâce à vous, nous sommes toujours en place, et pouvons poursuivre notre but, à savoir venir en aide à toutes celles et ceux qui en ont besoin.

En 2021, nous avons fait des dons aux *Restos du Cœur*, nous avons offert une aide ponctuelle à un enfant atteint de handicap, alloué des bons essence pour permettre à certaines personnes de se rendre jusqu'à

Toulonne aux *Restos du Cœur* et offert des chèques cadeaux pour le Noël du CCAS. Pour 2022, nous avons offert 300 euros de médicaments et produits pharmaceutiques à destination de l'Ukraine, nous soutenons les deux équipes du *Rallye Rose des Sables* de Landiras, et continuons notre partenariat avec les *Restos du Cœur*.

L'équipe est heureuse de vous accueillir les lundis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30. Notez que nous ouvrirons exceptionnellement le samedi 9 avril et le samedi 21 mai de 10 h



VIVRE ENSEMBLE

à 16 h en continu. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour profiter d'articles à petits prix, à partir de 20 centimes pour les enfants et 40 centimes pour les adultes.

Vous pouvez déposer vos dons aux horaires d'ouverture, mais également dans notre container situé devant la boutique. Nous comptons sur vous, et vous remercions par avance...

Sabine Bousila

Maria Fiorotto a fêté ses 100 ans



Née le 7 janvier 1922 en Italie ou plus précisément à Godega Di Sant'Urbano dans la province de Trévise, Maria rentre en France après la 2^e guerre mondiale pour rejoindre Milo son mari.

Militant antifasciste, Milo a dû fuir quelques années plus tôt la dictature de Mussolini et s'est retrouvé dans le maquis français. De gare en gare il atteint celle de Bordeaux où il rencontre M. Descats gros transporteur en vins qui le ramène à Landiras et pour lequel il restera le chauffeur poids lourds attiré jusqu'à la retraite. Du lundi au samedi, vers toutes les régions de France, sur des camions à gazogène puis sur des semi-remorques, Milo part et Maria assume le quotidien familial.

Premier logement : la maison de la forge Vidal rue du Haou⁽¹⁾ ; puis la petite maison de la propriété Descats.

C'est là que Maria et Milo élèveront leurs 3 enfants, Lino, Josiane et Gina avant de rejoindre le lotissement de Larameye où **Maria a fêté ses 100 ans.**

D'où Maria tient-elle sa force de vie ?

De ses origines vénitiennes ? De son travail d'employé de maison et de mère de famille ? De sa résistance devant les difficultés de la vie, de l'attente puis de l'absence de Milo ?

Maria ne nous donnera pas la recette de sa longévité, elle est bien trop discrète pour cela.

Très rarement souffrante, elle a pu jusqu'à peu être maintenue chez elle grâce à la présence des siens mais aussi grâce au service d'aides à domicile de la commune et aux soins infirmiers de proximité avant de devoir rejoindre la maison de retraite de Podensac.

La commune de Landiras, représentée par son maire et ses adjoints, s'est jointe à la petite fête organisée par la famille pour cet heureux anniversaire.

Line Baraduc

(1) rue du Haou (forgeron) devenue ensuite rue Henri Laval (nom donné en mémoire d'Henri Laval mort en déportation)

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal début juillet 2022
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 8 juin 2022.

Numéros utiles

- Samu 15
- Police - Gendarmerie 17
- Pompiers..... 18
- Urgence SMS 114
(personnes sourdes ou malentendantes)
- Centre anti-poison.....05 56 96 40 80
- Numéro d'urgence européen..... 112
- **Information Coronavirus.....0 800 130 000**
- Samu social (sans abris)..... 115
- Allô enfance en danger 119
- Enfants disparus 116 000
- Violences femmes info (24h/24 - 7j/7).....39 19
- Aide aux victimes de violences..... 116 006
- Maltraitance des personnes âgées
ou handicapées39 77
- Fil santé jeune..... 32 24
- Sexualité/contraception0 800 803 803
- CEID addictions (Comité d'étude et d'information sur la drogue - Bordeaux).....05 56 44 84 86
- Alcool Info Service0 980 980 930
- Alcooliques anonymes.....09 69 39 40 20
- Tabac info service0 825 309 310
- Drogues info service.....0 800 231 313
.....0 120 231 313
- Écoute cannabis.....0 811 912 020
- Cancer info service.....0 810 810 821
- Sida info service0 800 840 800
- SOS Amitié (7j/7 - 24h/24)09 72 39 40 50
- SOS Amitié (Bordeaux)05 56 44 22 22
- Prévention du suicide - Détresse
psychologique (7j/7 - 24h/24)..... 31 14
- Écoute suicide01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon05 56 76 57 57
- Électricité.....09 72 67 50 75
- Gaz08 00 47 33 33
- Eau0 977 408 408
- Mairie Landiras.....05 56 62 50 28
- Communauté de communes *Convergence
Garonne* (dont portage repas)05 56 76 38 00
- Sous-préfecture de Langon.....05 56 90 60 60
- Trésorerie de Cadillac.....05 56 62 65 01
- La Poste (service client).....36 31
- Collecte déchets
encombrants (COVED).....0800 132 232
- Collecte déchets
ménagers (CdC).....05 56 76 38 10
- Déchetterie05 56 62 56 12
- Transport Gironde.....0 974 500 033
- Pôle Emploi39 49
- Point Justice (accès au droit).....30 39
- Mission locale des *Deux Rives*.....05 57 98 09 80
- S.P.A. Gironde.....05 56 34 18 43

Proverbe gascon

21 mai : Sainte Lucie

Bourgeon de vigne en mai
remplit le chai.

Aeproèr gascon

Bourroun dé bigne eñ máy
ha lou plègn dou tiáy.

